

Communiqué de presse



Reconduite de la fermeture des établissements publics culturels accueillant du public en Ile-de-France et recommandation concernant les établissements privés, pour le dimanche 15 novembre 2015

La décision de fermeture, en Ile-de-France, des établissements publics culturels accueillant du public et des écoles d'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture et de la communication est reconduite pour le dimanche 15 novembre 2015.

Par ailleurs, et conformément aux recommandations de la Préfecture de Police, le Ministère de la Culture et de la Communication maintient sa recommandation aux opérateurs privés du secteur culturel de différer tout rassemblement public ou de renforcer les mesures de sécurité notamment en matière de contrôle d'accès et de filtrage aux entrées de ces établissements s'ils décident de maintenir ces manifestations sous leur responsabilité.

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 38 80
service-presse@culture.gouv.fr

Paris, le 14 novembre 2015

Toute l'actualité du ministère de la Culture
et de la Communication

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC